


NATURE DU CONTRÔLE Volontaire total	(3) DATE DU CONTRÔLE 27/03/2026	N° DU PROCÈS-VERBAL 26036801																																																																								
(7) RÉSULTAT DU CONTRÔLE Défavorable pour défaillances majeures	(6) DÉFAILLANCES ET NIVEAUX DE GRAVITÉ																																																																									
(8) LIMITE DE VALIDITÉ DU CONTRÔLE RÉALISÉ Non concerné par un contrôle technique volontaire	<p>Groupe(s) de points contrôlés : Ensemble des points visés par l'arrêté du 18 juin 1991 modifié</p> <p>Défaillance(s) majeure(s) 4.1.2.a.2. ORIENTATION (FEUX DE CROISEMENT) : L'orientation d'un feu de croisement n'est pas dans les limites prescrites par les exigences, AVD,AVG.</p> <p>Défaillance(s) mineure(s) 3.4.1.b.1. ESSUIE-GLACE : Balai d'essuie-glace défectueux, AV. 4.2.1.c.1. ETAT ET FONCTIONNEMENT (FEUX DE POSITION AVANT, ARRIERE ET LATERAUX, FEUX DE GABARIT, FEUX D'ENCOMBREMENT ET FEUX DE JOUR) : Mauvaise fixation, ARG. 5.2.3.e.1. PNEUMATIQUES : Usure anormale ou présence d'un corps étranger, AVG,AVD. 6.2.1.a.1. ETAT DE LA CABINE ET DE LA CARROSSERIE : Panneau ou élément endommagé, ARD.</p>																																																																									
NATURE DU PROCHAIN CONTRÔLE Non concerné par un contrôle technique volontaire																																																																										
IDENTIFICATION DU CENTRE DE CONTRÔLE																																																																										
N° D'AGRÈMENT : S0135227																																																																										
(9) RAISON SOCIALE : MARIGNANE AUTO BILAN																																																																										
(3) COORDONNÉES : Tel. : 0442888800 Espace Carthage 13700 MARIGNANE																																																																										
(9) IDENTIFICATION DU CONTRÔLEUR																																																																										
N° D'AGRÈMENT : 01351363																																																																										
SIGNATURE : 																																																																										
IDENTIFICATION DU VÉHICULE																																																																										
(2) Immatriculation et pays Date d'immatriculation	Date de 1 ^{ère} mise en circulation																																																																									
HC-536-BY (F) 25/02/2025	25/02/2025																																																																									
Marque	Désignation commerciale																																																																									
RENAULT	ABSENT																																																																									
(1) N° dans la série du type (VIN)	(5) Catégorie internationale	Genre																																																																								
VF1RJA00X74257985	M1	VP																																																																								
Type/CNIT	Énergie																																																																									
M10RENVPJ25N063	EH																																																																									
Document(s) présent(s) Photocopie du certificat d'immatriculation visée par un commissaire-priseur ou un huissier de justice																																																																										
(4) KILOMÉTRAGE RELEVÉ 13306	MESURES RÉALISÉES ET VALEURS LIMITES CORRESPONDANTES																																																																									
MENTIONS LÉGALES																																																																										
<ul style="list-style-type: none"> - Les points de contrôle sont définis à l'annexe I de l'arrêté du 18 juin 1991 modifié. - Les valeurs limites prises en compte correspondent aux valeurs limites applicables au véhicule contrôlé (date de mise en circulation, caractéristiques techniques). - En cas de litige, les voies de recours amiables sont affichées dans votre centre de contrôle technique. - Le contrôle technique d'un véhicule n'exonère pas son propriétaire de l'obligation de maintenir le véhicule en bon état de marche et en état satisfaisant d'entretien conformément aux dispositions du code de la route et des textes pris pour son application (art. 1er de l'arrêté du 18 juin 1991 modifié). - Vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des informations nominatives vous concernant. Vous pouvez exercer ce droit en vous adressant au centre ayant édité le présent procès-verbal. 	<table style="width:100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th></th> <th colspan="2">AVANT</th> <th colspan="2">ARRIERE</th> </tr> <tr> <th></th> <th>G</th> <th>D</th> <th>G</th> <th>D</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Ripage (-8 à + 8m/km):</td> <td></td> <td>+1.8m/Km</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Dissymétrie suspension (≤30%):</td> <td></td> <td>3%</td> <td></td> <td>2%</td> </tr> <tr> <td>Forces verticales :</td> <td></td> <td>821daN</td> <td></td> <td>548daN</td> </tr> <tr> <td>Frein de service :</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Forces de freinage :</td> <td>292daN</td> <td>260daN</td> <td>200daN</td> <td>208daN</td> </tr> <tr> <td>Déséquilibre (<20%):</td> <td></td> <td>11%</td> <td></td> <td>4%</td> </tr> <tr> <td>Forces de freinage (efficacité) :</td> <td>292daN</td> <td>260daN</td> <td>200daN</td> <td>208daN</td> </tr> <tr> <td>Taux d'efficacité (≥ 58%):</td> <td>70%</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Frein de stationnement : Taux d'efficacité (≥ 18%) : 23%</td> <td colspan="4"></td> </tr> <tr> <td>Emissions à l'échappement :</td> <td colspan="4"></td> </tr> <tr> <td>CO ralenti (≤ 0,3%): 0.00% CO ralenti accéléré (≤ 0,2%): 0.03% Lambda (0.97 à 1.03) : 1.024</td> <td colspan="4"></td> </tr> <tr> <td>Feux de croisement (-2,5% à -0,5%)</td> <td>-0.3%</td> <td>-4.0%</td> <td></td> <td></td> </tr> </tbody> </table>					AVANT		ARRIERE			G	D	G	D	Ripage (-8 à + 8m/km):		+1.8m/Km			Dissymétrie suspension (≤30%):		3%		2%	Forces verticales :		821daN		548daN	Frein de service :					Forces de freinage :	292daN	260daN	200daN	208daN	Déséquilibre (<20%):		11%		4%	Forces de freinage (efficacité) :	292daN	260daN	200daN	208daN	Taux d'efficacité (≥ 58%):	70%				Frein de stationnement : Taux d'efficacité (≥ 18%) : 23%					Emissions à l'échappement :					CO ralenti (≤ 0,3%): 0.00% CO ralenti accéléré (≤ 0,2%): 0.03% Lambda (0.97 à 1.03) : 1.024					Feux de croisement (-2,5% à -0,5%)	-0.3%	-4.0%		
	AVANT		ARRIERE																																																																							
	G	D	G	D																																																																						
Ripage (-8 à + 8m/km):		+1.8m/Km																																																																								
Dissymétrie suspension (≤30%):		3%		2%																																																																						
Forces verticales :		821daN		548daN																																																																						
Frein de service :																																																																										
Forces de freinage :	292daN	260daN	200daN	208daN																																																																						
Déséquilibre (<20%):		11%		4%																																																																						
Forces de freinage (efficacité) :	292daN	260daN	200daN	208daN																																																																						
Taux d'efficacité (≥ 58%):	70%																																																																									
Frein de stationnement : Taux d'efficacité (≥ 18%) : 23%																																																																										
Emissions à l'échappement :																																																																										
CO ralenti (≤ 0,3%): 0.00% CO ralenti accéléré (≤ 0,2%): 0.03% Lambda (0.97 à 1.03) : 1.024																																																																										
Feux de croisement (-2,5% à -0,5%)	-0.3%	-4.0%																																																																								